

DECISION N°2023/34

Signature des avenants du MAPA 2023/01, Travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales,
Nous, Michel Gros, agissant en qualité de Maire de la commune de La Roquebrussanne,
EN VERTU de la délibération 2020/14 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 portant délégations consenties par la Conseil Municipal au Maire au sens de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, 'pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget',
CONSIDERANT la consultation ouverte, sous forme de marché à procédure adaptée, conformément aux articles L2123.1 et R.2123-1 du Code de la commande publique ainsi que les avis de marché publiés sur les sites BOAMP et marches-securises.fr en date des 10 et 11 janvier 2023 concernant les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud,
CONSIDERANT la décision 2023/10 du 6 mars 2023 attribuant les six lots des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud,
Considérant la nécessité de faire deux avenants au marché de travaux suites imprévus,

DECIDONS

- Article 1 :** De signer l'avenant n°1 au marché à procédure adaptée 2023/01, travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud, lot n°1, démolition gros-œuvre avec SC PACA, 390 avenue des Rosiers, Le Parc des Restanques à LA CIOTAT (13600), pour un montant de 2 692,00 € HT soit 3 230,40 € TTC ce qui porte le total du lot n°1 à 73 592,00 € HT soit 88 310,40 € TTC. Cet avenant concerne des travaux supplémentaires (avenant en pj).
- Article 2 :** De signer l'avenant n°1 au marché à procédure adaptée 2023/01, travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud, lot n°5, Electricité, courants forts et courants faibles avec la Sarl ITEL NIRONI, 79 route de Marseille à BARJOLS (83670), pour un montant de 530,00 € HT soit 636,00 € TTC ce qui porte le total du lot n°5 à 54 396,00 € HT soit 65 275,20 € TTC. Cet avenant concerne des travaux supplémentaires (avenant en pj).
- Article 3 :** Le Maire et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.
- Article 4 :** Le Maire est chargé d'informer le Conseil Municipal, lors de sa prochaine séance, de la présente décision.

Fait à La Roquebrussanne, le 19 septembre 2023

Le Maire,
Monsieur Michel GROS



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Certifié exécutoire : 19/09/23

Reçu en préfecture le : 19/09/23

Publiée le : 19/09/23

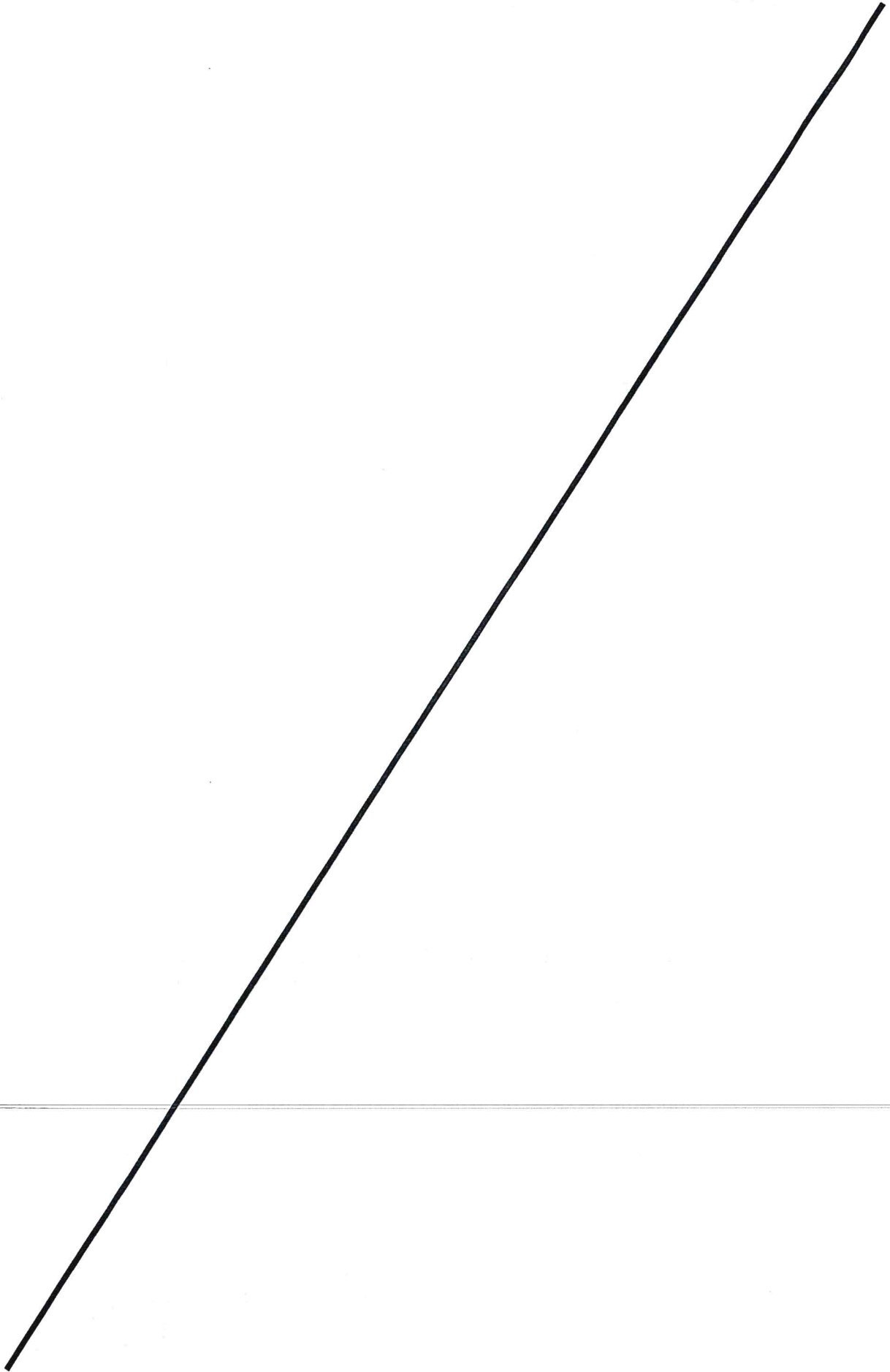
Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le



ID : 083-218301083-20230919-DDM2023034-CC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1 – MAPA 2023/01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Mairie

31 rue Georges Clémenceau
83136 LA ROQUEBRUSSANNE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SC PACA

390 avenue des Rosiers
13600 LA CIOTAT

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

MAPA 2023/01 - Rénovation énergétique école élémentaire Fernand Reynaud
Lot n°1 : Démolition, Gros œuvre

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 17 avril 2023

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :** 18 mois avec périodes de travaux uniquement sur les périodes de vacances scolaires, tous corps d'état.

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 70 900,00 €
- Montant TTC : 85 080,00 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Des modifications ont été apportées sur le lot 1 :

Mise en place de mousse polyuréthane :

Lors de la dépose des plafonds, un amas de feuilles et poussières étaient coincées dans le volume des combles. Afin de limiter les entrées d'air et d'assurer la pérennité de l'ouvrage, un rebouchage en mousse polyuréthane a été demandé par la MOE et MOA.

Montant : 284,00 € HT

Création d'un plancher bas :

Il a été découvert en début ce chantier, que le local existant pour future PAC du RDC avait un plancher bois léger sur pannes bois (ancienne fosse ascenseur et accès VS). Pendant les études, le local étant tellement encombré, il n'a pas été fait de vérification spécifique de l'existence ou non de plancher en structure maçonnée. Le local ayant été débarrassé début juillet, la constatation a été faite en démarrage de travaux. Pour des raisons de portance et stabilité au feu, il est nécessaire de réaliser un plancher en maçonnerie. Une trappe est intégrée dans ce plancher afin de conserver l'unique accès au VS de l'école.

Montant : 2 408,00 € HT

Voir détail récapitulatif ci-joint.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 692,00 €
- Montant TTC : **3 230,40 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,80 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 73 592,00 €
- **Montant TTC : 88 310,40 €**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|---|------------------------------------|--|
| <p>SC PACA : M. ...GALMICHE Julien..... (tampon)</p> <p>SAS SC PACA 330 Avenue des Postiers ZI ALUVA 5 13300 LA CIOTAT TEL : 04 42 05 43 24 SIRET : 521 811 523 0059 TVA intracommunautaire: FR04 521 811 523</p> | <p>LA CIOTAT LE 29/08/2023</p> |  <p>SAS SC PACA 330 Avenue des Postiers - ZI ALUVA 5 13300 LA CIOTAT TEL : 04 42 05 43 24 SIRET : 521 811 523 0059 TVA intracommunautaire: FR04 521 811 523</p> |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.



F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A La Roquebrussanne, le 19/09/23

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

29/08/2023 09H41

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le



ID : 083-218301083-20230919-DDM2023034-CC



SC PACA

390 Avenue des Rosiers
ZI Athelia 5
13600 LA CIOTAT

Tél : 0442084824 - Fax : - email : c.troin.paca@souchon.pro



| | |
|--|---|
| D E V I S | <p>Commune de la Roquebrussanne 31 av Georges Clémenceau</p> <p>83136 ROQUEBRUSSANNE</p> |
| Edité à LA CIOTAT, le 17 juillet 2023 | |
| <p>Référence : 2022588 Conçu le : 17/07/23</p> | |
| Objet du devis | |
| Ecole Fernand Reynaud - Traitement partiel dans infiltration d'air toiture | |

| Désignation | Un | Quantité | Prix unit. | Montant H.T. |
|--|---------|----------|------------|--------------|
| Mise en place de mousse polyuréthane entre poutre et pst | En s | 1,00 | 284,00 | 284,00 |

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Total H.T. | 284,00 |
| Total T.V.A. 20,00 % | 56,80 |
| Total T.T.C. | 340,80 |
| Net à payer (Euro) | 340,80 |

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.
Taux de pénalité de retard : 1 %.

A : La Ciotat le : 17/07/2023

Mode de Règlement : à l'avance

Signature Entreprise

Devis N° 2022588

Bon pour Accord.

Signature Client :

SC PACA
390 Avenue des Rosiers - ZI Athelia 5
13600 LA CIOTAT
Tél : 04 42 08 48 24
Siret : 831 011 556 00030 - TVA : FR44 831 011 556

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 083-218301083-20230919-DDM2023034-CC



SC PACA

390 Avenue des Rosiers
ZI Athelia 5
13600 LA CIOTAT

Tél : 0442084824 - Fax : - email : c.troin.paca@souchon.pro



| D E V I S | |
|---|---|
| Edité à LA CIOTAT, le 17 juillet 2023 | Commune de la Roquebrussanne 31 av Georges Clémenceau 83136 ROQUEBRUSSANNE |
| Référence : 2022589 Conçu le : 17/07/23 | |
| Objet du devis Ecole Fernand Reynaud - Offre de prix création d'une dalle béton armé RDC pour comblement fosse ascenseur - ind A | |

| Désignation | Un | Quantité | Prix unit. | Montant H.T. |
|---|----------------|----------|------------|--------------|
| Plancher béton avec mise en place d'un tampon de visite cadre 600x600mm pour accès vide sanitaire | M ² | 3,50 | 688,00 | 2 408,00 |

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Total H.T. | 2 408,00 |
| Total T.V.A. 20,00 % | 481,60 |
| Total T.T.C. | 2 889,60 |
| Net à payer (Euro) | 2 889,60 |

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.
Taux de pénalité de retard : 1 %.

A: *la ciotat* le: *17/07/2023*

Mode de Règlement : *immédiat*

Signature Entreprise

SAS SC PACA
390 Avenue des Rosiers - ZI Athelia 5
13600 LA CIOTAT
Tél : 0442 08 48 24
Siret : 831 011 556 09030 - TVA : FR44-831 011 556

Devis N° 2022589

Bon pour Accord.

Signature Client :

390 Avenue des Rosiers - ZI Athelia 5 - 13600 LA CIOTAT - Tél : 0442084824 - Fax : - email : c.troin.paca@souchon.pro

- SIRET : 83101155600030 - APE : 4120B - TVA Intracommunautaire : FR44 831 011 556

Page 1



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1 – MAPA 2023/01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Mairie

31 rue Georges Clémenceau
83136 LA ROQUEBRUSSANNE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ITEL NIRONI

79 route de Marseille
83670 BARJOLS

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

MAPA 2023/01 - Rénovation énergétique école élémentaire Fernand Reynaud

Lot n°5 : Electricité, courants forts et faibles

- **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 14 mars 2023
- **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :** 18 mois avec périodes de travaux uniquement sur les périodes de vacances scolaires, tous corps d'état.
- **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 53 866,00 €
 - Montant TTC : 64 639,20 €
 -



D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Précisez les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Luminaires non prévus dans la grande hauteur de la cage d'escalier. Proposition de l'entreprise de rajouter quelques points lumineux pour avoir les lux conformes réglementaires dans les circulations.
Montant : 530,00 € HT

Voir détail récapitulatif ci-joint.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

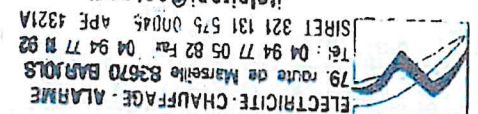
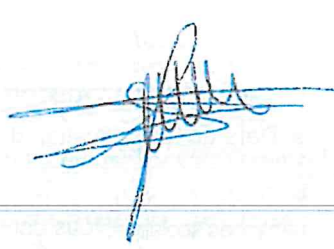
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 530,00 €
- Montant TTC : 636,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,98 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 54 396,00 €
- Montant TTC : 65 275,20 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|--------------------------------|---|
| <p>ITEL NIRONI : M. ...FORREVA...I.ATHANOU. (tampon)</p> <p>itelnironi@aol.com SIRET 321 131 575 00045 APE 4321A Tél : 04 94 77 05 82 Fax : 04 94 77 11 82 79, route de Marseille 83670 BARJOLS ELECTRICITE CHAUFFAGE ALARME</p>  | <p>BARJOLS le 29/08/23</p> |  |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A La Roquebrussanne, le

ID : 083-218301083-20230919-DDM2023034-CC

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Barjols, le 01/08/23

DEVIS : Travaux complémentaires école la Roquebrussanne

ITEL NIRONI
79 Route de Marseille
83670 BARJOLS
04 94 77 05 82
itelnironi@aol.com

Qualifelec LCPT 2 et IRVE (recharge de véhicule électriques)

COMMUNE DE LA
ROQUEBRUSSANNE
31 RUE GEORGES
CLEMENCEAU
83136 LA ROQUEBRUSSANNE

| | P.U.H.T. | Qté | TOTAL H.T |
|---|----------|------------------|---------------|
| Fourniture luminaires type S3 dégagement R+1 | 60,00 | 4 | 240,00 |
| Main d'œuvre, distribution, câblage, platelage bois, pose, essais | 290,00 | 1 | 290,00 |
| | | TOTAL HT | 530,00 |
| | | TVA 20% | 106,00 |
| | | TOTAL TTC | 636,00 |

Devis arrêté à la somme de six cent trente six euros

Offre valable 1 mois

Paiement par virement bancaire

Une pénalité sera appliquée pour retard de paiement égale au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement le plus récent majorée de 10%. Les pénalités seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire

Bon pour "accord de principe"Date, signature client :Signature entreprise

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le



ID : 083-218301083-20230919-DDM2023034-CC

ÉVALUATION DES
RISQUES DE
CONTAMINATION
DES NAPPES
D'AQUIFÈRES
PAR LES
LIQUIDES
DANGEREUX
ET/OU
INFLAMMABLES
ET/OU
TOXIQUES
ET/OU
CORROSIFS
ET/OU
CANCÉROGÈNES
ET/OU
MUTAGÈNES
ET/OU
REPRODUCTIONNEMENT
TOXIQUES
ET/OU
DANGEREUX
POUR L'ENVIRONNEMENT